

PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 22 décembre 2016

Le jeudi 22 décembre 2016 à 20h00 , le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr SANSBERRO Thierry , Maire de SOURAIDE.

PRÉSENTS : ECHEVERRIA D - GARAT MM - GENIN P - JORAJURIA M - LADEUIX JM - LARRE JM - LARRECHEA O - MASSONDE M - UHARRIZ JP - ZAMORA MT - ZUDAIRE S -

ABSENTS ayant donné un pouvoir : OTONDO P à SANSBERRO T -

ABSENTS et EXCUSÉS : ARANA M - ZAMORA P -

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MASSONDE Marielle

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Désignation du secrétaire de séance
- 2 - Adoption du procès-verbal de la dernière réunion
- 3 - Projet de transfert de la compétence en d'urbanisme à la communauté d'agglomération Pays Basque
- 4 - Approbation du zonage d'assainissement après enquête publique
- 5 - Divers

1 - Désignation du secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne Marielle MASSONDE à l'unanimité des présents en qualité de secrétaire de séance.

2 - Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Ce compte rendu est adopté à l'unanimité des présents.

3 - Projet de transfert de la compétence en d'urbanisme à la communauté d'agglomération Pays Basque

Mr le maire explique qu'un projet de loi va sortir et qu'il va mettre à mal les promesses qui nous avaient été faites par les parlementaires et par le préfet.

Dans la préfiguration de l'EPCI il y avait des ateliers par thèmes et par compétences sur lesquels nous avons travaillé.

Il a lui-même participé à un atelier sur l'urbanisme et ce qui a été dit par l'ensemble des communes était qu'ils avaient une certaine appréhension dans la future agglomération, ils ne voulaient pas être engloutis par un énorme PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) qui, dans un premier temps, n'aurait pas beaucoup de sens.

Si ce projet aboutit, la maîtrise des documents d'urbanisme sera perdue par les communes.

Il nous est demandé, en vue de ces débats parlementaires, de prendre une délibération contre ce projet de loi.

Serge zudaire demande ce que dit le projet de loi ?

MM Garat explique qu'il est prévu que la compétence passe à l'EPCI immédiatement et qu'il puisse terminer cartes communales, PLU ou tous documents en cours de révision.

Sauf si 25 % des communes qui représentent 20 % de la population votent contre ce transfert de compétence. Si on vote contre ce transfert, cela donnera un délai pour permettre aux communes de terminer les documents qu'elles ont en cours.

P Genin : "Et si on perd la compétence, c'est l'EPCI qui ferait l'urbanisme ?

MM Garat : "Oui ils feraient des PLUi. Ce que la loi dit, c'est que dans les très grandes agglomérations, ce qui sera le cas au Pays Basque, il y aurait plusieurs PLUI (par zone).

Vote : à l'unanimité pour le non transfert de la compétence.

4 - Approbation du zonage d'assainissement après enquête publique

Le rapport du commissaire enquêteur est arrivé suite à l'enquête publique qui était menée pour le schéma du zonage d'assainissement (Zonage entre le collectif et le non collectif). Il est favorable.

Donc, on disposera d'un document opposable qui va être intégré à la carte communale.

Vote : à l'unanimité

5 - Divers

Chacun a pu lire la lettre que nous vous avons envoyée concernant l'arrestation de cinq personnes. Des gens de tous horizons politiques se sont manifestés et sont venus les soutenir.

S Zudaire explique que le but de l'opération était de faire bouger les choses, qu'il y a un processus qui a été mis en place pour rendre les armes... Et que pour le moment ni l'Etat espagnol ni l'Etat français ne veulent négocier.

Il est demandé à tous les élus de signer cette motion et donc être pour le processus de paix

N° internes de délibération prises dans cette séance : 1 - 2 - 3 - 4 - 5 -

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h22.

Ont signé les Membres du Conseil Municipal.

Le Maire,

Le secrétaire de séance
MASSONDE Marielle

Les membres présents du Conseil Municipal

ECHEVERRIA D - GARAT MM - GENIN P - JORAJURIA M -

LADEUIX JM - LARRE JM - LARRECHEA O - MASSONDE M -

UHARRIZ JP - ZAMORA MT - ZUDAIRE S -